

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA E.C. VENDEE - Lycée Jeanne d'Arc - Formation professionnelle - Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistique (Bac +2) - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

CFA E.C. VENDEE - Lycée Jeanne d'Arc - Formation professionnelle - Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistique (Bac +2) - en apprentissage (42197)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA E.C. VENDEE - Lycée Jeanne d'Arc - Formation professionnelle - Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistique (Bac +2) - en apprentissage (42197)	Jury par défaut	Tous les candidats	16		

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletin des notes	Les notes de première et terminale - Les moyennes trimestrielles ou semestrielles ainsi que leur progression	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Bulletins de notes	Qualité de l'expression écrite et orale - Méthode de travail	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	L'assiduité en cours et la ponctualité - La capacité à s'investir et l'autonomie - Les appréciations	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel	Une démarche active pour la réalisation du projet professionnel (recherche d'informations, recherche d'une entreprise d'accueil, salons, Portes Ouvertes...) - Connaissance des exigences de la formation et de son contenu - Cohérence du projet	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement extra-scolaire	L'engagement dans la vie associative, sportive et culturelle est un plus dans le choix de l'alternance.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux ont été les suivantes :

- La qualité des dossiers a été appréciée à partir des bulletins trimestriels/semestriels enregistrés sur PARCOURSUP. Les notes, les appréciations de l'équipe pédagogique ainsi que l'avis du chef d'établissement ont servi de supports à la décision.
- Le projet professionnel et la motivation du candidat sont aussi des éléments essentiels à la prise de décision.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

3 conseils pour bien réussir son choix :

- Vérifier que les compétences et activités visées par la formation correspondent bien au(x) métier(s) visé(s) dans le projet professionnel.
- Participer aux salons (nombreux dès octobre/novembre) et aux Portes Ouvertes : les échanges avec les équipes pédagogiques, les étudiants ou alternants et les professionnels (lorsqu'ils sont présents) permettent de consolider le projet professionnel.
- Proposer une lettre de motivation détaillée avec ses expériences professionnelles (stages, travaux saisonniers, découverte/visite(s) d'entreprises) et culturelles permet aussi de confirmer le choix de la formation.

Signature :

Loïc BAUDET,

Chef d'établissement de l'établissement CFA E.C.

VENDEE - Lycée Jeanne d'Arc